

# ARTHON



Monument aux Morts  
créé par les CM2  
de l'école d'Arthon

**JANVIER 2015**

**Bulletin municipal N° 2**

**7 Place de la Mairie**

**36 330 ARTHON**

**Tél : 02 54 36 14 09**

Email : [arthon.mairie@wanadoo.fr](mailto:arthon.mairie@wanadoo.fr)

Site : [arthonmairie.wix.com/site-officiel](http://arthonmairie.wix.com/site-officiel)

Ouvert : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00  
lundi, mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00



## Edito du maire

**L**a première année du mandat se termine. Elle a été riche en événements et en projets :

- Tout d'abord l'élection et la mise en place du nouveau conseil municipal.
- Puis le démarrage effectif, en juin, du projet de la Boulangerie. Les travaux commencés en octobre avancent bien et l'ouverture au printemps est toujours notre objectif.
- Egalement la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en septembre. Cette organisation délicate semble donner satisfaction à tous.
- Moins agréable, l'annonce par la Berrichonne en juillet, de la délocalisation du centre de Formation de la Tremblère. A ce jour, l'incertitude demeure.
- Et puis, je n'oublie pas les nombreuses manifestations associatives qui ont tout au long de l'année animé notre village. Parmi celles-ci, la commémoration de la Grande Guerre fut un temps fort.

L'année 2015 verra la concrétisation des projets engagés. Elle aura son lot de satisfactions et de mécontentements sans doute. Mais nous restons confiants. Notre commune poursuit, malgré la crise qui s'éternise, son développement régulier.

Continuons tous ensemble à œuvrer pour notre village. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice quelle que soit sa situation.

2015 sera par ailleurs une année très largement orientée sur l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. La conférence internationale de Paris sur « le climat » clôturera cette année. Nous profiterons de la médiatisation nationale de cet événement pour participer à la sensibilisation et à l'information afin d'apporter, à un niveau modeste mais totalement obligatoire, notre contribution pour «le sauvetage de notre planète».

Après les fêtes de fin d'année que je vous souhaite très agréables, nous espérons vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des «Vœux du maire et du Conseil Municipal» le dimanche 11 janvier. En attendant, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2015.

Jacky DEVOLF



### ► Sommaire

• **PAGES 3 ET 4**  
INFOS MUNICIPALES

• **PAGE 5**  
INFOS DIVERSES

• **PAGE 6**  
INFOS SCOLAIRES  
ET PERISCOLAIRES

• **PAGE 7**  
MANIFESTATIONS  
ASSOCIATIVES

• **PAGE 8**  
INFOS PRATIQUES

Directeur de publication :  
Jacky DEVOLF

Impression :  
Chagnon Imprimeur  
36400 Montgivray



# Infos Municipales

► **Les vœux du Maire** Jacky DEVOLF et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année et seraient très heureux de vous accueillir à la Salle Multi-Activités, le Dimanche 11 janvier 2015 à 10h30. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette rencontre.

► **Galette des Rois** La Galette des Rois pour le Personnel Municipal aura lieu le Vendredi 16 janvier 2015 à 18h30 dans le hall de la Salle Multi-Activités, ce sera aussi l'occasion de fêter le départ en retraite de Francette Colin.

## ► Les travaux du 2<sup>ème</sup> semestre 2014

### • Mise en accessibilité de l'abri bus du bourg

L'abri bus du bourg est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, l'entreprise Charbonnier est intervenue pour mettre en conformité l'abri bus situé dans le centre d'Arthon pour un coût de 7 308 €.

### • Des travaux de réfection et d'entretien

Une classe a été repeinte avant la rentrée par l'entreprise Delavalle pour un coût de 3 600 €.

### • Les projets :

- Réfection de l'Allée du Cimetière
- Etanchéité du Préau de la Maternelle
- Installation d'un abri bus à Lavau et d'un cheminement piétonnier (en réflexion)
- Lutte contre la vitesse excessive
- Rationalisation de l'éclairage public : une équipe est constituée pour répondre à un double objectif d'économie budgétaire et de respect de l'environnement.

## ► Nouvelle organisation du service d'assainissement

La Communauté d'Agglomération Castelroussine a décidé, par délibération du Conseil Communautaire du 18/12/2014, après une procédure de mise en concurrence, de confier à la SAUR la gestion du service d'Assainissement des communes d'Ardentes, Arthon, Coings, Diors, Etrechet, Maron, Montierchaume, Sassièrges St Germain à compter du 1er Janvier 2015. Concernant la commune d'Arthon, la mise à disposition du personnel communal, (entretien des stations et facturation) s'arrêtera donc au 31 décembre 2014.

Par ailleurs les postes de refoulement de la Cotinière et de la Tremblère seront équipés en télésurveillance. Il est également prévu d'installer la télégestion sur la station d'épuration du centre bourg d'Arthon.



Pour ce qui est des tarifs, une bonne nouvelle ! Ils seront les mêmes pour les 8 communes et baisseront de façon non négligeable. Le m<sup>3</sup> coûtera 2,30 € TTC au lieu de 2,91 €

	Avant le changement	A partir du 01/01/15	Evolution
<b>Part fixe (abonnement)</b>	85 € m <sup>3</sup>	40 € / an	
<b>Part variable (prix du m<sup>3</sup>)</b>	<b>SAUR</b> 0 € m <sup>3</sup>	<b>0,7300 € m<sup>3</sup></b>	
	<b>CAC</b> 1,75 € m <sup>3</sup>	<b>0,8378 € m<sup>3</sup></b>	
<b>Redevance Agence de l'eau</b>	0,19 € m <sup>3</sup>	0,19 € m <sup>3</sup>	
<b>Simulations pour une consommation (TVA 10% comprise) de :</b>			
60 m <sup>3</sup>	221,54 €	160,02 €	- 30 %
80 m <sup>3</sup>	264,22 €	198,68 €	- 27,3 %
100 m <sup>3</sup>	306,90 €	237,36 €	- 24,9 %
120 m <sup>3</sup>	349,68 €	276,03 €	- 23,10 %

Pour tous vos problèmes techniques sur votre réseau, (24h/24h - 7j/7j)

Un numéro d'urgence : 05 87 23 10 09 - Un numéro clientèle : 05 87 23 10 00

Egalement, un point d'accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h - 2 rue Louis Malbête 36130 Déols

## ► Etat civil 2014

### NAISSANCES : (16)

Kylian THULLIER	20 janvier 2014
Timéo THULLIER	20 janvier 2014
Livia MASSON	30 janvier 2014
Malia BRION MIREAU	21 février 2014
Jeanne GONTIER	26 février 2014
Thomas MASSÉ	10 mars 2014
Raphaël RIPOCHE	2 juillet 2014
Nolan TOLLENEER	16 septembre 2014
Erwan TOLLENEER	16 septembre 2014
Lino SMAGGHE DESGOURDES	22 septembre 2014
Khélia BEAUCHAMP	6 octobre 2014
Dereck PIROT	28 octobre 2014
Armand CHABBERT	28 octobre 2014

Nolan BALLEREAU	6 novembre 2014
Gustave BARBIER	22 décembre 2014
Erell BOUGIO	29 décembre 2014

### MARIAGES : (4)

Thierry TEXIER et Jimmy PETIT	4 janvier 2014
Céline GRILLON et Kevin TOLLENEER	31 mai 2014
Jessica LEMARCHAND et Gaël BUSSY	28 juin 2014
Florence FOURNIER et Cédric JOLLY	2 août 2014

### DÉCÈS : (7)

Jacques CROCHET	31 janvier 2014
Jeanne GONTIER	1er mars 2014
Alice JOFFE	12 avril 2014
Jacques CAILLERON	2 mai 2014
Stéphane PINET	29 avril 2014
Suzanne CHAMBORD	24 juillet 2014
Lucienne BERTRAND	8 novembre 2014

## ► La boulangerie, un projet qui avance

Chaque Arthonnaise ou Arthonnais peut voir concrètement l'avancée des travaux de la future boulangerie. L'extension est sortie de terre, la toiture est rénovée et, fait symbolique, le bâtiment n'a plus son fronton marqué «Postes et Télégraphes».

La Boulangerie, c'est aussi un porteur de projet dynamique, Jérémie Koël, jeune mais convaincu par son projet et convaincant puisqu'il est déjà lauréat du concours du meilleur jeune entrepreneur en boulangerie de la région et vient de concourir au niveau national avec sa mère, Mme Koël



Bénédicte. Il se place dans les dix premiers de France.

Arthon aura donc à nouveau sa boulangerie et les créations appétissantes de Jérémie devraient attirer les gourmands. Pour en avoir un aperçu, n'hésitez pas à consulter sa page Facebook, la Boul'Ange KOËL.

L'ouverture de cette boulangerie, pâtisserie, salon de thé concrétisera donc l'objectif de la commune de «garder des services de proximité pour la population, tout en offrant des lieux où les gens puissent se rencontrer et ainsi créer du lien social».



## ► Réunion publique

Jacky Devolf s'était engagé au cours de sa campagne à informer ses concitoyens sur l'actualité de leur commune d'Arthon. Promesse tenue, le mardi 18 novembre, à la Salle Multi-Activités où a eu lieu une réunion publique.

Le Maire a brossé un portrait de notre commune, de son organisation et enfin de ses activités et de son actualité. Il

n'a pas hésité à aborder franchement l'actualité brûlante de La Tremblère et celle plus réjouissante de la future boulangerie devant un public d'une quarantaine de personnes.

Une réunion publique sera organisée une fois par an pour informer tous les Arthonnaises et les Arthonnais sur l'actualité de leur commune.



## ► La situation de La Tremblère



La Berrichonne Football a décidé de délocaliser son Centre de Formation sur Châteauroux.

Les dirigeants décideront-ils de réintégrer la Tremblère la saison prochaine ? Nul ne le sait aujourd'hui.

Toujours est-il que la situation financière est actuellement «gelée» pour laisser à La Berrichonne le temps de la réflexion.

Nous souhaitons vivement que la situation s'améliore et que La Tremblère redevienne le siège d'un des meilleurs Centres de Formation de Ligue 2.



# Infos diverses

## ► Du nouveau à l'Épicerie du coin



Après quelques années où son dynamisme fut apprécié, **Véronique Charpentier** a cédé son fonds de commerce à **Nathalie Besnard**.

Mme Besnard est fleuriste de formation mais a à cœur d'offrir de multiples services au sein de son épicerie. Elle propose ainsi des pizzas, des poulets rôtis, des viennoiseries... elle peut aussi concocter des petits plats pour les occasions diverses.

Son accueil chaleureux a déjà conquis de nombreux Arthonnais, souhaitons-lui le succès.

Le commerce sera ouvert le lundi et du mercredi au samedi, de 7 h 30 à 13 h et de 15 h à 20 h; le dimanche, de 7h30 à 13h. Jour de fermeture : le mardi.

## ► Concours villes, villages, maisons et fermes fleuris



Le jeudi 4 décembre 2014 s'est déroulée à la salle des fêtes de Chézelles la remise des récompenses aux lauréats du concours départemental des Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris.

7 habitants de notre commune se voyaient

remettre pour le canton d'Ardentes par Mr Jean Petitprêtre, Conseiller Général et Patrice Colin, Adjoint au Maire, les prix offerts par le conseil général.

### **PALMARÈS 2014 - ARTHON**

#### **1ère Catégorie 1ER Prix**

- Mr Beauchonat Claude  
5 chemin des Rivières
- Mr Beyer Alain - 49 rue du Moulin
- Mr Topouzian Jean-Marc  
10 Chemin des Rivières

#### **1ère Catégorie 2ème Prix**

- Mr Larue Daniel - 27 Allée du Chemin Vert

#### **1ère Catégorie 3ème Prix**

- Mr Benoit Jacky - 8 Rue du Moulin
- Mr Kajdas Emmanuel - Les Valets

#### **1ère Catégorie 3ème Prix**

- Mme Pagnoux Danielle  
4 Côte des Marronniers

## ► Manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 2015

### ► **Dimanche 11 janvier**

#### **Cérémonie des Vœux du maire**

10h30

Salle Multi-Activités

### ► **Dimanche 1er février**

#### **Fête de la St Blaise (repas et bal)**

Salle Multi-Activités

### ► **Samedi 14 février - ASA :**

#### **Soirée Dansante de la St Valentin**

Salle Multi-Activités

### ► **Dimanches 22 et 29 mars**

#### **Elections Départementales**

### ► **Samedi 11 avril**

#### **Soirée de l'Archer Club Arthonnais**

Salle Multi-Activités

### ► **Samedi 25 avril**

#### **Bal de Musicarton**

Salle Multi-Activités

### ► **Lundi 27 avril - Théâtre**

Club Jeunesse et Loisirs d'ARDENTES

Salle Multi-Activités

### ► **Vendredi 8 mai**

#### **Journée commémorative du 8 mai**

Amicale des Anciens Combattants

### ► **Dimanche 14 juin**

#### **Rencontre Modélisme naval**

10h-18h

Mini Nautic 36

Etang communal

### ► **Samedi 20 juin**

#### **Fête du Village :**

#### **Arthon à l'heure américaine**

Voitures américaines

Musique- Course de caisses à savon

Municipalité et OMSCA

### ► **Vendredi 26 juin**

#### **Kermesse des écoles**

Association des Parents

d'Elèves (APEA)

### ► **Vendredi 12 juillet**

#### **Défilé aux lampions**

#### **Feu d'artifice sonorisé**

#### **Bal populaire**

Pont du Creuzançais

Municipalité et OMSCA

## ► Bourse aux jouets

L'Association des Parents d'Elèves, conjointement avec le CCAS, a organisé le dimanche 30 novembre de 9h à 17h sa deuxième bourse aux jouets, puériculture et vêtements d'enfants dans la Salle Multi-Activités. Celle-ci fut un succès avec de trente exposants (quinze arthonnais et quinze extérieurs) et de nombreux visiteurs. Bravo à tous les bénévoles engagés.

## ► Téléthon 2014

Depuis sa création en 1987, le Téléthon est un des plus beaux exemples de combat citoyen. C'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien. Arthon a participé de nouveau avec des animations proposées le vendredi 5 décembre : lâcher de ballons, marche nocturne, tir à l'arc par l'Archer-Club Arthonnais, vente d'objets de Noël par l'école et repas entrecôte-frites, orchestré par la famille Colin-Tauvy et les bénévoles fidèles au poste, qui a rassemblé plus de 170 personnes dans une joyeuse ambiance musicale.

Cette année, 2 000€ seront donc reversés à l'AFM Téléthon.

# Infos scolaires et périscolaires

## ► Réforme des rythmes scolaires



La rentrée des classes de cette année 2014 a été marquée par un changement des rythmes scolaires. Ces nouveaux rythmes ont été établis en concertation avec différents acteurs : municipalité, enseignants et parents d'élèves.

Les enfants de l'école d'Arthon vont maintenant à l'école le mercredi matin et bénéficient de nombreuses activités, gratuites, deux après-midis par semaine après la classe.

Une grande majorité d'enfants (92%) participent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et ont donc découvert la pêche, le tir à l'arc, le badminton, le théâtre, la magie, le modern jazz, la radio avec Radio Balistiq, la musique, le cinéma ... depuis le mois de septembre.

En outre, pour le confort des enfants, la pause méridienne qui s'est allongée permet l'organisation de deux services de restauration scolaire. Les plus jeunes mangent d'abord, plus au calme, alors que les plus grands ont des activités organisées pendant ce temps de détente.

Quant aux parents, une garderie le mercredi de 12h à 12h30, permet à ceux qui le peuvent de pouvoir rentrer de leur travail pour récupérer leurs enfants pour l'après-midi.

Pour s'assurer de la qualité de ces différents services, une commission se réunit régulièrement afin d'ajuster toujours au mieux l'organisation de cette réforme qui satisfait pour l'instant le plus grand nombre.

## ► Séjour au Gets

Le séjour aux Gets aura lieu du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2015 (attention, deuxième semaine des congés scolaires). Le coût du séjour varie en fonction du quotient familial de 200 à 238,81€.

Ce tarif comprend le transport, l'hébergement, la restauration, le matériel et le forfait de ski, l'encadrement.

Vous pouvez aussi souscrire une assurance complémentaire. Une réunion pour les participants aura lieu le samedi 14 février à 11h à la salle de réunion du gymnase : présentation de l'équipe d'animation, du projet pédagogique et questions diverses.



## ► Noël à l'école



Vendredi 19 décembre, les écoliers ont profité d'un spectacle de la Compagnie Taïko offert par l'Association des Parents d'Elèves. Ils ont dégusté le repas de fête mitonné par Sylvie et les plus jeunes ont eu la visite du Père Noël.



# Manifestations associatives

## ► Centenaire de la première guerre mondiale



Commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale  
En décidant de commémorer le centenaire de la grande guerre 14.18 " Arthon au Fil des Ans " a réussi cette manifestation au-delà de ses espérances.

Un public nombreux s'est déplacé ,200 personnes le mardi 11 novembre et 250 visiteurs les jours suivants ,mais c'est surtout le fait d'avoir fédérer l'énergie des écoles, des anciens combattants, de la chorale, de la municipalité et de l'Office National des Anciens Combattants ,qui a permis de réaliser une exposition très appréciée. La journée du mardi 11 novembre, commémoration traditionnelle, restera présente dans l'esprit de tous avec de nombreux moments forts :

Au cimetière, devant le Monument aux Morts, la lecture très poignante par Mr d'Abadie de 2 lettres de poilus suivi du dépôt de fleurs et de roses par les enfants au pied du monument aux morts. A la salle multi-activités, les élèves du CM2 de Virginie Aubard ont présenté leurs réalisations ; tout d'abord une reproduction très originale du monument aux morts avec 52 plaques en terre cuite portant le nom des 52 soldats arthonnais morts durant cette Grande Guerre (photo de couverture) puis une fresque de plus de 4 mètres de long où chaque enfant reproduisait sa vision du combat. Les enfants de la classe du CE2 de Mme Loubesse présentaient leurs dessins et leurs recherches sur le travail des

femmes pendant la guerre.

La magnifique interprétation de la chanson de Craonne par les enfants du CM2 restera un moment privilégié de cette matinée. Après avoir assisté à la remise de décorations de Messieurs Charasson et Chatel, MUSICARTON entonna quelques refrains bien connus de l'époque .

Tous se sont ensuite retrouvés autour du buffet offert par la municipalité.

La visite pouvait commencer, chacun rechercher un nom, un visage qu'il avait connu et prendre connaissance des nombreux documents et photos.

Les panneaux appréciés de l'O.N.A.C complétaient l'histoire de ce conflit.

Tout au long de ces six jours d'exposition de nombreux visiteurs arthonnais et des communes voisines se sont côtoyés ,retrouvés et ont échangé de nombreux souvenirs sur leurs anciens ayant pris part à cette guerre.

Cette réussite n'a été possible que par l'immense travail de recherches et de collecte de documents par les membres de l'association, mais aussi par la participation des nombreux arthonnais qui ont bien voulu se plonger dans leurs archives et nous les confier.

Merci à tous

Patrice Colin

## ► Après midi récréatif des aînés



Samedi 6 décembre, le CCAS, chapeauté par Jean-François Robinet, a organisé un après-midi récréatif pour les Aînés d'Arthon. Ils étaient conviés en début d'après-midi à la Salle Multi-Activités, soigneusement décorée par Nadine Sallé, membre du CCAS et Conseillère Municipale. Ils ont pu admirer les œuvres de certains artistes arthonnais : peintures, calligraphies,paniers et broderies étaient exposés.

Jacky Devolf a bien sûr inauguré l'après-midi par un petit discours et en a profité pour honorer les doyens présents :  
pour les dames : Mesdames Brialix et Amblard, 95 ans( Mme Manivel souhaitait participer mais était souffrante),  
pour les messieurs : Messieurs Garrivet, Robin, 93 ans et M.

Coutant, 88 ans.

L'Association Musicarton a mené la danse dans tous les sens du terme en proposant des danses traditionnelles puis des chants. Cyril Joubert a également animé l'après-midi avec des musiques judicieusement choisies et les témoignages d'un Berrichon choisis par Patrice Colin.

En fin d'après-midi, après un goûter, 34 colis ont été distribués. La fête n'aurait pas été complète sans les chants entonnés en chœur et avec cœur avec l'accompagnement à l'accordéon de notre maire et des musiciens de Musicarton.

Cinquante autres colis, confectionnés par Nathalie, notre épicière, ont été distribués la semaine suivante.

# Infos pratiques

## ► Les tarifs 2015 de la salle multi-activités

PRESTATIONS	PARTICULIERS ARTHONNAIS	PARTICULIERS Hors COMMUNE	MANIFESTATIONS ASSOCIATIONS ARTHONNAISES	REPRESENTATIONS CULTURELLES ASSOCIATIONS Hors COMMUNE
<b>GRANDE SALLE 200 ou 300 M2 + HALL et BAR</b>				
1 JOURNEE	250 €	405 €	50 € la 1ère location 150 € la seconde location	Du lundi au jeudi 150 €
2 JOURNEES	330 €	520 €		
3 JOURNEES	410 €	625 €		
<b>PETITE SALLE 100 M2 + HALL et BAR</b>				
1 JOURNEE	130 €	230 €		
2 JOURNEES	230 €	330 €		
3 JOURNEES	330 €	430 €		
<b>OFFICE</b>	85 €	130 €		
<b>LOCATION HALL D'ENTREE et BAR</b> Seulement en semaine	50 €		50 €	
<b>1/2 JOURNEE SUPPLEMENTAIRE</b>			50 €	
<b>FRAIS POUR SALLE NON PROPRE</b> Constatée lors de l'état des lieux			30 €/heure	
<b>LOCATION MATERIEL</b>				
SPOTS ECLAIRAGE			50 €	
SONORISATION			50 €	
<b>CAUTIONS</b>				
LOCATION DE LA SALLE			300 €	
LOCATION DU MATERIEL D'ECLAIRAGE			700 €	
LOCATION DU MATERIEL DE SONORISATION			700 €	
OUVERTURE ET FERMETURE DU MUR PAR LE LOCATAIRE			500 €	
<b>MANIFESTATIONS COMMERCIALES OU LOTOS</b>			100 € DE MAJORATION	

Arrhes : 30% à la réservation  
Solde et chèque(s) de caution à la prise des clefs

## ► Jours d'ouverture de la déchetterie d'Arthon

### Déchetterie ouverte

**Horaires d'été** : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2015

**Mercredi** : 13h - 17h

**Samedi** : 10h - 17h

### Déchetterie ouverte

**Horaires d'hiver** : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2015

et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2015

**Vendredi** : 13h - 17h

**Samedi** : 13h - 17h

■ Jour férié : déchetterie fermée

### JANVIER

L		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
J	1	8	15	22	29	
V	2	9	16	23	30	
S	3	10	17	24	31	
D	4	11	18	25		

### FEVRIER

L		2	9	16	23	
M		3	10	17	24	
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22		

### MARS

L		2	9	16	23	30
M		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22	29	

### AVRIL

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24		
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

### MAI

L		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
J		7	14	21	28	
V	1	8	15	22	29	
S	2	9	16	23	30	
D	3	10	17	24	31	

### JUIN

L	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
M	3	10	17	24		
J	4	11	18	25		
V	5	12	19	26		
S	6	13	20	27		
D	7	14	21	28		

**DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : SAMEDI 24 ET SAMEDI 31 JANVIER 2015  
DE 10 H À 12 H - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le ramassage des «secs et humides» a toujours lieu le **mercredi** de chaque semaine.  
Pensez à sortir vos poubelles la veille!